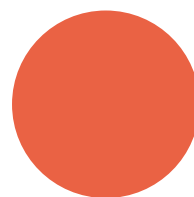


EPF
de Loire
Atlantique



MAÎTRISER LE FONCIER,
Préparer l'après.

NOS MISSIONS

À l'EPF de Loire-Atlantique, nous soutenons les collectivités dans la réalisation de leurs projets d'aménagement public. Découvrez nos principales missions qui contribuent à un développement territorial harmonieux et durable.



Étudier

les gisements fonciers disponibles



Négocier

pour le compte des collectivités en vue d'une acquisition



Accompagner et conseiller

les collectivités dans leurs stratégies foncières



Acquérir

des terrains, bâtis ou non, le temps de l'élaboration du projet de la collectivité



Rétrocéder

le foncier à la collectivité ou à un tiers afin de réaliser le projet d'aménagement

SOLLICITATION

Concrètement, comment solliciter l'EPF ?

- La collectivité désireuse de bénéficier des services de l'EPF le contacte par tout moyen, à sa convenance.

CONTACT PAR LA COLLECTIVITÉ VIA TÉLÉPHONE,
MAIL, COURRIER

COORDONNÉES UTILES AU DOS DE LA PLAQUETTE

- **Un premier échange** cible les besoins de la collectivité en fonction de l'état d'avancement du projet.

Il est **systématiquement suivi d'une fiche de sollicitation**.

ENVOI DE LA FICHE COMPLÉTÉE PAR LA COLLECTIVITÉ
PAR MAIL OU COURRIER SIMPLE

- Cette fiche et ses annexes (*plans, PLU, extrait cadastral, photos*) permettent à l'EPF d'**instruire la demande**

et d'engager les premières démarches

(*sollicitation du Pôle d'évaluation domaniale, passage en comité d'engagement, inscription du dossier au conseil d'administration pour validation de l'intervention, première prise de contact avec les propriétaires*).

PASSAGE DEVANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Une fois l'autorisation du conseil d'administration obtenue, l'accompagnement de l'EPF est formalisé à travers la contractualisation avec la collectivité.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION

NOTRE RÔLE

L'EPF développe son offre de services en complément des autres acteurs de l'ingénierie territoriale (*agences d'urbanisme, SPL, SEM, CAUE, Cerema, Safer*). Il intervient dans les premières phases d'un projet :



NOS AXES D'INTERVENTION

Les priorités d'intervention sont fixées par les EPCI membres, représentés au conseil d'administration. Cinq axes d'intervention ont été définis :



Accroissement de l'offre de logements

OUVERT AU DISPOSITIF DE MINORATION FONCIÈRE

- 100% LOGEMENT SOCIAL
- LOGEMENT

65 %



Réalisation d'équipements

10 %



Déploiement de commerces et de services

OUVERT AU DISPOSITIF DE MINORATION FONCIÈRE

- ÉCONOMIE

10 %



Requalification et optimisation des fonciers économiques

OUVERT AU DISPOSITIF DE MINORATION FONCIÈRE

- ÉCONOMIE

10 %



Protection et valorisation des fonciers agricoles et naturels

5 %

CONTACTS UTILES

Direction



DIRECTEUR

Jean-François BUCCO

jean-francois.bucco@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 34



ASSISTANTE POLYVALENTE
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Laure RIBADEAU-DUMAS

laure.ribadeau-dumas@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 30



ATTACHÉE DE DIRECTION

Cécile DRULA

cecile.drula@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 98

Pôle foncier



RESPONSABLE DU PÔLE

Justine COZ

justine.coz@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 96



ASSISTANT
CHARGÉ D'OPÉRATIONS FONCIÈRES

Mathis GRIMAUD

mathis.grimaud@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 94



CHARGÉE D'OPÉRATIONS FONCIÈRES

Marion BIZIEN

marion.bizien@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 93



CHARGÉ D'OPÉRATIONS FONCIÈRES

Vincent BRISOU

vincent.brisou@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 92



CHARGÉ D'OPÉRATIONS FONCIÈRES

Florian JANVIER

florian.janvier@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 95

Pôle études



RESPONSABLE DU PÔLE

Ronan MARJOLET

ronan.marjolet@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 32



RESPONSABLE DU PÔLE

Mathieu GUICHETEAU

mathieu.guicheteau@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 97

Pôle administratif et financier



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Yves LE GRAND

yves.legrand@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 39



CHARGÉE DE GESTION IMMOBILIÈRE

Virginie RICORDEL

virginie.ricordel@epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 37

